

## Demande de Renouvellement

2025-2026

	JF
Code Tarif.	
Donnior(a) A	<sub>#</sub>

Renouvellement impératif avant le 30 septembre 2025 Dossier(s) Aff.

Article 1<sup>er</sup> (Règlement Intérieur du Club)

La demande de renouvellement est formulée au moyen des documents mis à la disposition des requérants par la Société (cf. stsv.fr).

<u>Seuls les dossiers complets sont pris en compte</u>. Toute demande de renouvellement est soumise à la Commission de Renouvellement des Licences (RI sur stsv.fr).

En cas d'acceptation, le membre est notifié par mail de son autorisation à valider sa licence sur EDEN pour la saison.

En cas de <u>rejet</u>, la commission n'est pas tenue d'exposer les motifs de sa décision. Cette dernière est <u>sans appel</u> et <u>notifiée par courrier simple au demandeur</u>. Tous les documents fournis par le demandeur lui sont restitués.

Nom (En capitales):	Prénom(s):	
Date de Naissance :	CP & Lieu de Naissance :	
Adresse actuelle :		
Commune :	Code postal :	
Nationalité :	Profession:	
Téléphone(s) (si n° en liste <b>rouge</b> , le préciser) : Fixe : Portable :	Courriel (en lettres capitales):	
Déjà titulaire d'une autorisation(s) de détention d'arme(s) : Oui □ Non □ Calibres détenus □22 LR □9 mm □38 □45ACP □222 □223 □357 Autre :  Adhérent et/ou licencié d'un autre(s) club(s) de tir : Oui □ Non □ / Nom & adresse		
Compte tenu de la présence de photos et de vidéos sur le site internet, je donne mon accord à la STSV pour la diffusion de mon droit à l'image Oui  Non  U  Je souhaite être informé des compétitions Oui  Non  U		
- Copie ou certificat médical d'aptitude à la pratique du tir sportif (même si inséré sur EDEN) - Règlement (chèque à l'ordre de la STSV ou liquide – cf. grille tarifaire sur stsv.fr) - Autorisation parentale signée des 2 parents (Mineurs)		
Nota: Le club ne pratique pas le prorata temporis en cas de fermeture pour raison sanitaire, d'état ou autre.		
J'ai inséré mon certificat médical <u>à jour</u> sur mon compte EDEN <b>Oui</b> □ <b>Non</b> □ (Dans le cas où je ne l'ai pas fait, <u>mon dossier sera mis en attente par rapport aux autres adhérent-e-s qui l'ont fait</u> , car cette procédure est de mon initiative, et non de celle du secrétariat du club).		
Le demandeur s'engage à respecter les statuts, règlements et valeurs de la FFTir et <u>de la STSV</u> , et a pris connaissance du Règlement Intérieur du club.		
Le tir est un loisir/sport qui nécessite une assiduité dans sa pratique pour la sécurité de tous.		
Nota : Les possesseurs de détentions sont, pour des <u>raisons de sécurité</u> lors de l'utilisation de leurs armes, et <u>d'assiduité</u> , tenus		
d'effectuer a minima 7 séances par saison. Le non-respect de ce minima (hors impératif majeur) impliquera un éventuel non		
renouvellement au club, et/ou un renouvellement de licence au tarif 1ère adhésion.		
Renouvellement :  Solo  Couple  Famille - Code tarifaire :  Si couple ou famille, dossier(s) affilié(s) :		
	Date & signature (obligatoires) Lu & approuvé	